

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

(imprimé destiné aux associations dans le cadre des manifestations publiques  
qu'elles organisent sur le territoire de la commune)

A adresser à Monsieur le Maire  
15 jours minimum avant la date de la manifestation  
(3 mois pour les manifestations se tenant sur une installation sportive)

Je soussigné(e) M. Mme .....

Président(e) de l'association : .....

Adresse .....

Téléphone .....

**sollicite l'ouverture d'un débit temporaire de boissons** dispensant des boissons :

✓ du 1<sup>er</sup> groupe  (eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés  
ou ne comportant pas de traces d'alcool supérieures à un degré,  
limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat)

**ou**

✓ des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupes  (boissons fermentées non distillées, à savoir : le vin, la bière, le cidre, le  
poiré, l'hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant  
du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits  
ou de légumes fermentés comportant de 1 à 3 degrés d'alcool).

Date : .....

Horaire : de.....H..... à .....H.....

Lieu : .....

A l'occasion de : .....

Le.....  
signature